Informations techniques

Condition de pose :

La pose flottante doit se faire conformément au DTU 51.11 (en vigueur) et la pose collée au DTU 51.2 (en vigueur). Le parquet sera stocké à plat dans le local à parqueter, dans leur emballage d'origine au minimum 48 heures avant de débuter la pose. Les paquets ne seront ouverts qu'au moment de la pose. La pose du parquet doit être le dernier travail à exécuter sur un chantier. Le support doit être parfaitement sec, les vitrages doivent être posés, tous les travaux de gros oeuvre et de finition doivent être terminés et secs. La pièce sera parfaitement sèche, fermée, à une température ambiante comprise entre 18 et 20°C et l'humidité de l'air sera maintenue constante entre 40 et 65 %. La pose du parquet doit être réalisée sur un sol présentant un support rigide, résistant à la pression et à la flexion. Ce support doit être: propre, plan, sec et sain.

Chauffage par le sol :

Les planchers chauffants doivent être conçus et installés de façon à ce que la température de surface des «sols finis » (parquet posé) ne puisse pas dépasser 28°C (chauffage basse température). La mise en oeuvre est à suivre selon le DTU 51.2 en pose collée en plain avec une colle sans eau (type colle MS Polymère / proportions 900 à 1000 gr/m², suivant fiche technique du fabricant). La pose flottante peut affecter l'efficacité du chauffage par le sol (la lame d'air sous le parquet et la sous couche peuvent atténuer les performances du chauffage).

Changements naturels du bois :

Le bois est un matériau vivant, qui évolue selon les saisons : il est normal et naturel qu'il se dilate et se rétracte en fonction des conditions de température et d'humidité dans lesquelles il se trouve (par exemple en période de chauffage). Le bois est soumis à des variations de teinte et à la présence de noeuds pour certaines essences : selon leur provenance et leur débit, les lames peuvent révéler des variations de tons plus ou moins importantes, y compris par rapport à l'échantillon de référence. Tous les bois ont tendance à «foncer» ou à «s'éclaircir» par exposition à la lumière, c'est un phénomène naturel.

Rainure-languette parquet

parquet.